Annales Benjamin Constant

31-32

Le Groupe de Coppet et l'Histoire

Actes du
viii Colloque de Coppet
(Château de Coppet, 5-8 juillet 2006)

Volume publié sous la direction de Marianne Berlinger et Anne Hofmann

Institut Benjamin Constant, Lausanne Editions Slatkine, Genève

Diffusion France: HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR, Paris 2007

ROLANDO MINUTI

L'image de l'Islam dans les œuvres historiques de Sismondi

Dans le tableau d'ensemble de l'œuvre historique de Sismondi l'attention portée à l'histoire du monde musulman ne se traduit pas par une recherche d'une importance équivalente à celle de l'histoire de France ou des républiques italiennes. Pour Sismondi, l'histoire des nations qui peuvent être incluses dans le domaine de l'Islam ne fait pas l'objet d'une œuvre séparée, et il n'a, semble-t-il, jamais projeté d'effectuer un travail spécifique de recherche sur ce sujet. Le monde islamique s'impose toutefois à son attention pour deux raisons fondamentales. Il s'agit d'une part d'un vif intérêt à l'égard des mouvements d'ensemble de la politique internationale de son époque, dans une phase d'élan du colonialisme français, surtout à l'égard de l'Afrique du nord, qui l'amène à s'interroger et à exprimer des jugements non dépourvus d'intérêt. D'autre part, il s'agit de la réflexion historique sur le haut Moyen Age et sur la période qui suit la crise institutionnelle de l'empire romain, que Sismondi interprète comme une longue phase de décadence de la notion même de civilisation. Cela le conduit à approfondir le thème de la 'révolution' islamique, dans un contexte qui constitue le point de départ de l'étude de la renaissance du principe de liberté dans l'histoire des républiques italiennes.

Dans quelques-unes des pages sur lesquelles nous nous arrêterons, ces deux versants de la problématique se trouvent étroitement liés par un thème plus général, celui du rapport entre liberté, civilisation et religion : c'est ce qui détermine l'orientation du jugement de Sismondi sur l'histoire de l'Islam qui nous a semblé intéressant, en raison des implications plus générales que l'on observe dans le cadre de sa réflexion historique et politique.

Dans la Revue encyclopédique d'avril - juin 1830, Sismondi publiait un long article, où il intervenait sur une question qui se trouvait alors au centre du débat politique, à savoir les préparatifs pour la conquête

d'Alger, qui allait avoir lieu peu de temps après, et qui devait marquer le début de la colonisation française en Afrique septentrionale¹.

Il ne s'agissait pas de l'intervention impromptue d'un intellectuel dont la vie, de « nomade » était devenue « sédentaire »², comme l'écrit de Salis. Bien qu'effectuant de nombreux voyages en France, en Angleterre et en Toscane, il devait en fait passer la plus grande partie de la dernière phase de son existence entre Genève et sa résidence de Chêne. Cette retraite, où ni le nombre de ses relations ni l'intensité de sa participation à la vie sociale et politique n'étaient celles de la période précédente, s'avéra toutefois intellectuellement dynamique, et lui permit de composer des œuvres importantes, dont la monumentale *Histoire des Français*³. Son intense collaboration à la *Revue encyclopédique*, dirigée par Marc-Antoine Jullien, remonte elle aussi à cette époque⁴, au cours de laquelle il s'intéresse vivement aux problèmes de la réalité sociale et politique de son époque, et réfléchit sur les différentes thématiques liées à la recherche historique, comme en témoignent les nombreux comptes rendus qu'il écrit alors.

La Revue encyclopédique avait justement encouragé, dès 1826, une véritable campagne d'opinion en faveur de l'intervention française en Algérie, comme l'a montré Yves Benot, dans l'un de ses derniers

¹ Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts, t. XLVI, avril-juin 1830, p. 273-296. Sur le contexte historique cf. Charles-André Julien, Histoire de l'Algérie contemporaine, t. 1, La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871), Paris, PUF, 1964 ; id., Histoire de l'Afrique du Nord : des origines à 1830, Paris, Payot, 1994 ; Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), Paris, La Découverte, 1991.

² Jean-Rodolphe de Salis, Sismondi 1773-1842. La vie et l'œuvre d'un cosmopolite philosophe, Paris, Champion, 1932, p. 374.

³ *Ibid.*, chap. XV.

⁴ Sur la collaboration de Sismondi à la Revue encyclopédique, cf. Emilio Becheri, « Sismondi e la Revue encyclopédique », Storia del pensiero economico. Bollettino di informazione, Firenze, 1972, p. 1-27; Paul Waeber, « Sismondi à la Revue encyclopédique (1819) », Musées de Genève, XV, 1974, n. 148, p. 11-15; Barbara Revelli, « Stato di natura e progresso civile nella Revue encyclopédique, 1819-1831 », in Primitivismo e dibattito sulle origini, Actes du colloque francoitalien, Turin, Archivio di Stato, 15-16 novembre 2002, (en cours de publication ; je remercie l'auteur de m'avoir aimablement permis de lire son article). Cf. également ead., « Economia del tempo, enciclopedismo e progresso. Sismondi lettore critico dell' Essai sur l'emploi du tems di Marc-Antoine Jullien de Paris », Sismondiana, I, Letizia Pagliai (dir.), Firenze, Polistampa, 2005, p. 97-116. Sismondi a laissé une liste manuscrite des textes qu'il a écrits pour la Revue encyclopédique : cf. Notices des mes écrits dans la Revue encyclopédique (Archivio di Stato di Pistoia, Sezione di Pescia, Fondo Sismondi, Manoscritti, 29-41).

ouvrages, où il reconstruit la « préhistoire » et l'arrière-plan idéologique

et politique de l'expédition d'Alger⁵.

Au cours des années qui précèdent et qui suivent le blocus naval du port d'Alger, en octobre 1827, et surtout au moment où l'expédition de conquête est décidée, puis couronnée de succès, les écrits sur l'Algérie se succèdent sur un ton toujours plus vif, et la *Revue encyclopédique* est en première ligne pour les présenter à ses lecteurs, en abordant à plusieurs reprises les divers aspects du problème. On y montre l'alternative entre une action concertée au niveau international, dont Jullien lui-même – en proposant une analogie avec la guerre de libération de la Grèce – se présente comme le principal défenseur, et une initiative exclusivement française, tout en faisant place également aux voix qui, quoique plus rares, s'opposent à l'expédition⁶.

Mais ce n'est certes pas pour soutenir cette dernière position qu'intervient Sismondi. Partant de l'examen de quelques-uns des nombreux textes qui avaient récemment été publiés sur le thème de l'Algérie, dès les premières pages de son article, il exprime de façon péremptoire le

contenu radicalement interventionniste de sa pensée :

Nous croyons fermement, et nous voulons établir que la guerre d'Alger, considérée abstraitement, faite en tems opportun, et poursuivie jusqu'au but qu'elle doit naturellement atteindre, est une guerre juste, qu'elle est honorable, qu'elle est utile à la France, et que, de toutes les conquêtes que la nation peut désirer, aucune ne lui serait plus avantageuse que celle des rivages si rapprochés de la Barbarie⁷.

Qu'était en effet la régence d'Alger, sur laquelle abondaient les comptes rendus, anciens et récents, qui s'accordaient pour en décrire les caractères distinctifs et pour en analyser les effets du point de vue économique, social et civil ? C'était « la plus grande association formée pour le

⁷ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », art. cit., p. 277.

⁵ Yves Benot, « Une préhistoire de l'expédition d'Alger », in Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises 1802. Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830). Aux origines d'Haïti, Actes du colloque international tenu à l'Université de Paris VIII, les 20, 21 et 22 juin 2002, Yves Benot et Marcel Dorigny (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 537-545.

⁶ C'est le cas du compte rendu d'un ouvrage d'Alexandre de Laborde (Au Roi et aux Chambres sur les véritables causes de la rupture avec Alger), dont le thème central est l'illégitimité formelle de l'action militaire contre une autorité souveraine et le caractère arbitraire de la décision du pouvoir exécutif dans ce sens : cf. Y. Benot, « Une préhistoire de l'expédition d'Alger », art. cit., p. 544.

brigandage qui ait jamais existé sur la terre »8. Le gouvernement d'Alger ne méritait aucune appréciation positive, et l'on pouvait vraiment mettre son souverain au rang des ténors de ces monstruosités politiques (brigands, pirates ou bohémiens) qui, « comme le dey d'Alger, gouvernent des sociétés formées pour être en guerre avec toute société humaine »9. De plus, selon une position absolument étrangère au droit des nations, on reconnaissait que « toute guerre qu'on leur fera, sous la seule condition de la leur déclarer »10 était totalement légitime, ce qui allait à l'encontre de ce qu'avait récemment soutenu Alexandre de Laborde, dans une brochure recensée par la Revue encyclopédique¹¹. Ce gouvernement spoliateur avait provoqué l'abandon de la propriété foncière et de l'agriculture ; il avait transformé ce pays potentiellement florissant en un désert, il avait étouffé tout germe de culture et avait fait oublier les anciennes splendeurs de la civilisation arabe ; enfin, il ne se maintenait que grâce à l'exploitation interne et à la piraterie, qui s'exerçaient au détriment de toutes les autres nations. C'était contre cet Etat, qui offensait toutes les nations civilisées et représentait une menace directe envers ses intérêts économiques, que la France se préparait à organiser une guerre qui, dans les pages de Sismondi, donnait la possibilité de conjuguer la défense des valeurs universelles de la civilisation et celle - fondamentale - de l'intérêt national¹². C'était seulement dans l'union de ce dernier et d'une mission civilisatrice - interprétée par Sismondi comme une possibilité concrète dans cette phase initiale de la colonisation française en Algérie - et non pas dans l'hypothèse d'une action internationale concertée, peu convaincante à ses yeux, et à laquelle il accorde peu de confiance¹³, – que l'on pouvait envisager que ce pays « renaîtrait au

⁸ Ibid.

⁹ Ibid., p. 279.

¹⁰ Ibid., p. 280.

¹¹ Cf. supra, n. 6.

¹² « Quelle gloire pour la France, quel bonheur pour l'humanité, qu'une expédition destinée à faire cesser ce scandale de l'ordre social, à empêcher un chef de brigands de prendre rang plus long-tems parmi les souverains ; une société formée pour le crime, de dominer plus long-tems sur une nation et sur une vaste contrée! Quelle gloire pour la France [...], de ramener la civilisation dans la patrie de Saint-Augustin, de la planter sur un sol où elle prospérera rapidement! » (J.-C.-L. Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », art. cit., p. 283.)

¹³ « Je fais des voeux pour que les puissances de la chrétienté n'entreprennent jamais rien en commun ; j'ai peu de confiance dans la magnanimité des résolutions que pourrait prendre cet auguste sénat de rois ; j'en ai moins encore dans le concert, le zèle et l'habileté qu'il mettrait à les exécuter. L'intérêt direct pour les nations, comme l'intérêt personnel pour les individus, l'emportera toujours sur celui des compagnies et des coalitions, toutes les fois qu'on aura besoin d'accord, de suite, d'activité et d'intelligence. » (*Ibid.*, p. 284. Ce

bonheur, à la richesse, à l'industrie, aux sciences et à la vertu, si les Français y portaient l'ordre et la liberté »¹⁴.

Le scénario proposé par Sismondi est donc celui de la création d'une colonie¹⁵, mais il s'agit d'une colonie d'un type nouveau, vertueuse et différente des nombreux exemples que l'on pouvait trouver dans l'histoire moderne de la colonisation, et surtout – mais pas seulement – de la colonisation espagnole : comme il l'exposera, quelques années plus tard, dans son important ouvrage sur les *Colonies des anciens comparées à celles des modernes*¹⁶. La colonisation espagnole, contrairement à la pratique ancienne, avait trahi l'objectif fondamental qui visait à réaliser le transfert et le développement de la civilisation¹⁷, entraînant des conséquences tragiques et désastreuses pour l'humanité¹⁸. Dans cet essai, qui reprenait des thèmes déjà abordés dans le chapitre VII du livre intitulé *De la richesse commerciale*¹⁹, à propos des objectifs et de l'utilité de la colonisa-

jugement confirme très clairement ce que Sismondi avait déjà déclaré dans un compte rendu publié dans la *Bibliothèque Universelle* de 1817, à propos des *Avventure e osservazioni sopra le coste di Barberia* de Filippo Pananti (Firenze, Ciardetti, 1817, 2 vol.), sur lequel Mirena Stanghellini Bernardini a eu raison de se pencher récemment (« Nuove fonti nella biblioteca di Sismondi : le *Avventure* di Pananti e la *Cabinet Cyclopaedia* di Lardner », *Sismondiana*, I, 2005, p. 117-153, en particulier p. 128).

¹⁴ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », art. cit., p. 283.

¹⁵ « Le royaume d'Alger ne sera pas seulement une conquête ; ce sera une colonie, ce sera un pays neuf, sur lequel le surplus de la population et de l'activité françaises pourront se répandre » (*ibid.*, p. 284).

¹⁶ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Les Colonies des Anciens comparées à celles des Modernes, sous le rapport de leur influence sur le bonheur du genre humain, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837.

¹⁷ Ibid., p. 7.

[&]quot;Les colonies des Egyptiens, des Phéniciens, des Grecs, et même des Romains, apportaient un bienfait aux contrées où elles s'établissaient; les nôtres, une calamité. Les premiers, par leur contact, civilisèrent les barbares; les Européens modernes ont partout détruit la civilisation étrangère à leurs mœurs, au milieu de laquelle ils sont venus se loger; ils ont barbarisé (qu'on nous permette cette expression) les peuples qu'ils nommaient barbares, en les forçant à renoncer à tous les arts de la vie qu'ils avaient inventés d'eux-mêmes. Ils se sont barbarisés à leur tour; car, ici l'on a vu les Européens descendre aux mœurs des peuples pasteurs, là, à celles des peuples chasseurs; partout, dans leurs relations avec les indigènes, ce sont eux qui se sont souillés par la tromperie, l'abus de la force et la cruauté; partout ils ont reculé dans les arts qu'ils avaient apportés d'Europe; leur agriculture est devenue demi-sauvage, tous leurs instrumens ont été plus grossiers; toutes leurs connaissances sont restées plus incomplètes; les hommes distingués y ont été plus rares, et le niveau général de l'intelligence, comme de la moralité, est descendu au lieu de monter » (ibid., p. 8).

¹⁹ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *De la Richesse commerciale*, ou Principes d'économie politique, appliqués à la législation du commerce, Genève, J. J. Paschoud, an XI (1803), 2 vol., vol. II, chap. VII, « Des Colonies », p. 529-577. Sur le thème des colonies dans l'œuvre de

tion moderne, Sismondi attirait encore l'attention sur l'exceptionnelle opportunité que la colonie algérienne représentait pour les Français, qui allaient ainsi pouvoir répéter l'expérience vertueuse des colonies de la Grèce antique²⁰; mais ses propos laissaient déjà transparaître sa déception et son changement d'opinion suite aux expériences des années immédiatement postérieures à l'occupation :

La race arabe et maure, avec laquelle les Français se trouvent en contact, s'est montrée capable de la plus haute civilisation. Déjà aujourd'hui elle a fait tous les pas les plus importans, tous les plus difficiles dans cette carrière. Elle a été longtemps opprimée, elle a beaucoup souffert, elle en sentira plus vivement les avantages de la sécurité, de l'équité, de la bienveillance. [...] Les Français se montreront-ils plus incapables de rendre l'ordre, la paix, le bonheur et la culture de l'esprit au nord de l'Afrique, que ne le furent les successeurs de Mahomet ? Au lieu de répandre des bienfaits poursuivront-ils cette guerre d'extermination qu'ils ont déjà commencée ?²¹

Dans son essai sur l'expédition d'Algérie de 1830, et dans d'autres écrits de cette même année, comme par exemple l'article intitulé « L'Avenir », qui fut publié lui aussi dans la *Revue encyclopédique*²², ou comme certains passages significatifs de sa correspondance²³, l'espoir et l'enthousiasme

civilisé possède Alger », (ibid., p. 548).

Sismondi, cf. Marcel Dorigny, « Sismondi et les colonies : un maillon entre Lumières et théoriciens du XIX^e siècle ? », in *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises*, op. cit., p. 471-484 et Alfred Berchtold, « Sismondi et le Groupe de Coppet face à l'esclavage et au colonialisme » in *Sismondi Européen*. Actes du colloque international tenu à Genève le 14, 15 et 16 septembre 1973, Genève / Paris, Slatkine / Champion, 1976, p. 169-198.

²⁰ « La France ne possède plus qu'une très petite partie de ses anciennes colonies, et ses enfans ne s'y trouvent plus en contact avec les indigènes. Mais la conquête d'Alger vient de lui ouvrir de nos jours une carrière nouvelle pour la civilisation. Le moment est venu où la race européenne peut acquitter sa dette envers le genre humain, où elle peut porter la liberté, la justice, l'agriculture, la philosophie, tous les arts de la paix, de port en port, de rivage en rivage, sur les bords de cette même mer Méditerranée que les Grecs couvrirent autrefois de leurs colonies » (J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Les Colonies des Anciens comparées à celles des Modernes, op. cit., p. 48).

²¹ Ibid., p. 49-50.

²² J.-C.-L. Simonde de Sismondi, « L'Avenir », *Revue encyclopédique*, t. XLVII, septembre 1830, p. 525-549. « L'humanité – écrit Sismondi –, le progrès de la civilisation, la sûreté du commerce dans la Méditerranée, demandent toujours plus impérieusement qu'un peuple

²³ Cf. par exemple J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *Epistolario*, Carlo Pellegrini (éd.), t. III, 1824-1835, Firenze, La Nuova Italia, 1936; n° 418, « à Bianca Milesi Mojon, Chêne, 4 juillet 1830 », p. 90-92, où, commentant avec satisfaction les récents succès électoraux du groupe libéral au cours des jours qui précèdent les « Trois glorieuses » et la Révolution de juillet, Sismondi écrit : « Cette belle conduite augmente encore l'intérêt que je mets à l'expédition

manifestés au début de cette entreprise coloniale sont explicites et ne font pas l'ombre d'un doute. Les Français devaient entrer dans Alger, non pas en conquérants, mais en libérateurs, et ils pouvaient certainement trouver dans la population locale de fidèles alliés ; en rétablissant les principes d'ordre, de légalité et de moralité, ils allaient vite redécouvrir, dans cette population locale, « ces industrieux cultivateurs, ces hommes patiens, intelligens, actifs, qui couvrirent des merveilles de l'agriculture moresque les territoires de Grenade et de Valence »²⁴. En d'autres termes, ce n'était pas la communauté qu'il fallait combattre – « il ne faut pas bombarder Alger »²⁵ – car on risquait de provoquer ainsi de nouveaux malheurs, qui s'ajouteraient aux effets produits par un gouvernement indigne :

Il ne faut pas faire la guerre aux sujets d'Alger, mais au contraire les séparer de leurs maîtres, rechercher leur alliance, dissiper leurs préjugés, triompher de leur aveuglement, et commencer par leur faire du bien malgré eux ; car l'expérience seule peut leur apprendre que le plus grand bienfait que puisse leur accorder la France, c'est de les conquérir, pour les gouverner ensuite par des lois égales²⁶.

rendu des Avventure e osservazioni sopra le coste di Barberia de Filippo Pananti, et dans les Nouveaux principes d'économie politique de 1819 ; cf. M. Stanghellini Bernardini, « Nuove fonti

²⁶ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », art. cit., p. 288.

nella biblioteca di Sismondi », art. cit., p. 127.

d'Alger ; je désire ardemment qu'elle réussisse, que ce beau pays devienne une conquête pour la France, qu'il reçoive le développement de son industrie et de ses institutions. La France se montre digne de civiliser le monde. Une colonie française à Alger ouvrira à la France, dans l'avenir, un débouché important pour ses produits et pour l'activité surabondante de sa population éclairée, préservera toutes les côtes de la Méditerranée d'un honteux brigandage, sauvera les Africains eux-mêmes d'une oppression intolérable et relèvera leur caractère » (ibid., p. 91). Cf. également nº 419, « à Eulalie de Saint-Aulaire, Chêne, 11 juillet 1830 » (ibid., p. 92-94), où il se réjouit (p. 93) de la rapidité avec laquelle Alger fut prise le 5 juillet, tout en souhaitant néanmoins que cette rapidité n'implique pas une conclusion hâtive des accords diplomatiques qui risquerait d'empêcher l'enracinement de la présence française. M. Dorigny a récemment publié une intéressante lettre à l'abbé Grégoire (Genève, le 6 août 1830 ; Paris, Archives nationales, 510AP/2), où, en parlant du texte sur Alger qu'il avait envoyé à ce dernier, Sismondi écrit : « Avec un gouvernement vraiment français, qui ne tende pas à anéantir l'énergie nationale, mais à la développer, nous sommes sûrs désormais que cet avant-poste de la civilisation en Afrique nous sera acquis. Cette conquête aussi profitera à l'affranchissement des nègres. Heureux temps que le nôtre où Alger et la Grèce et l'Amérique espagnole marchent par des chemins divers à la lumière et la liberté » ; cit. in M. Dorigny, « Sismondi et les colonies », art. cit., p. 471. ²⁴ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, « De l'expédition contre Alger », art. cit., p. 287. ²⁵ Ibid., p. 288. Ce jugement reprend celui qui avait déjà été exprimé en 1817 dans le compte

Frapper durement un gouvernement de brigands ne voulait absolument pas dire qu'il fallait agir contre la société, ni aider les spéculateurs, mais c'était surtout « rendre à tout cultivateur algérien la sécurité qu'il a depuis longtemps perdue »²⁷ et, sous la conduite de la France, ouvrir un nouveau parcours de la civilisation dans le monde africain, en alliant une activité industrieuse, animée par un bon gouvernement, avec le professionnalisme et la mise en application des progrès de la science et de la technologie.

Le contraste entre le déclin politique, social et moral du despotisme algérien et la la fonction civilisatrice de la France, fait clairement apparaître les traits propres à tous les gouvernements musulmans qui étaient désormais solidement établis dans l'imaginaire européen : le lien étroit entre la religion islamique et le despotisme était, depuis Montesquieu, un lieu commun largement diffusé. Un auteur tel que Volney, tout en s'opposant aux thèses de Montesquieu, surtout pour ce qui est de l'action du climat sur la nature du gouvernement, mettait fortement en évidence le rapport étroit entre l'état désolant des sociétés égyptienne et syrienne et les principes de l'Islam, identifiant en eux la « source originelle » du despotisme²⁸. Au lieu de considérer le Coran non seulement comme un texte religieux, mais aussi comme un code de normes civiles et morales, conformément à la façon de voir de certains à la fin du XVIIIe siècle – entre autres Anquetil-Duperron²⁹ –, Volney soutenait de façon péremptoire que « quiconque lira le Qorân, sera forcé d'avouer qu'il ne présente aucune notion, ni des devoirs des hommes en société, ni de la formation du corps politique, ni des principes de l'art de gouverner, rien en un mot de ce qui constitue un Code législatif »30, et il concluait que « si l'on voulait passer d'un sujet particulier à des considérations générales, il serait aisé de démontrer que les troubles des Etats, et l'ignorance des peuples dans cette partie du monde, sont des effets plus ou moins immédiats du Qorân et de sa morale »31. Si l'on considere ce que sera, quelques années plus tard, la colonisation française et surtout la campagne d'Egypte, il est tout à fait légitime de percevoir

²⁷ Id., Les Colonies des Anciens comparées à celles des Modernes, op. cit., p. 50.

²⁸ Constantin-François de Chasseboeuf de Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, pendant les années 1783, 1784, et 1785, Paris, Volland et Desenne, 1787, 2 vol.; vol. II, chap. XXXV, p. 361.

²⁹ Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron, Législation orientale, ouvrage [...] montrant quels sont en Turquie, en Perse et dans l'Indoustan les principes fondamentaux du gouvernement, Amsterdam, M.M. Rey, 1778,

³⁰ C.-F. Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, op. cit., p. 361.

³¹ *Ibid.*, p. 364-365.

dans les pages célèbres du *Voyage en Syrie et en Egypte* une sorte de prémisse idéologique, cela bien que Volney se soit fermement opposé à l'usage de la force pour civiliser l'Orient musulman³².

Dans la perspective interventionniste et coloniale de Sismondi, nous serions donc tentés de voir un retour aux tendances fortement ancrées dans la culture des Lumières à la fin du XVIII^e siècle, ainsi que dans celle des Idéologues, et de soupçonner, quoique de façon non explicite, un préjugé fondamentalement anti-islamique, en accord avec l'interprétation de la nature du despotisme oriental et de toutes ses conséquences négatives. Et l'on pourrait utiliser dans ce sens les critiques que Sismondi avait exprimées bien auparavant à propos de l'« enthousiasme néoislamique » qu'il avait vu dans une brochure attribuée à Jean de Müller³³. Mais il s'agirait là d'une conclusion hâtive, car la pensée de Sismondi montre des aspects qui, non seulement sont essentiellement différents, mais qui soulignent une séparation nette entre la religion islamique et le despotisme, et amènent à concevoir l'analyse historique et politique d'une façon plus complexe.

Si on se limite aux pages de l'essai sur Alger, il est important avant tout de souligner que, dans la liste des désastres sociaux et économiques dus au despotisme, on ne trouve aucune référence à la religion musulmane. Mais il faut aussi remarquer la place qu'occupent – dans son essai sur les

³² Cf. Henry Laurens, Les origines intellectuelles de l'expédition d'Egypte. L'orientalisme islamisant en France (1698-1798), Istanbul / Paris, Isis, 1987, p. 67-78, en particulier p. 78. Sur Volney, de façon plus générale, cf. entre autres Jean Gaulmier, L'idéologue Volney 1757-1820, contribution à l'histoire de l'orientalisme en France, Beyrouth, Imprim. catholique, 1951.

³³ Cf. J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Epistolario, op. cit., vol. IV, 1836-1842 et Appendice, 1954; $\rm n^{o}$ 849 ; « à Madame de Staël, Coppet », p. 509-510. « On nous a envoyé – écrit Sismondi dans cette lettre qui peut être datée entre la fin de 1806 et le début de 1807 – une brochure de J. Muller, La ... de la guerre sacrée, que je vous dénonce comme l'ouvrage le plus absurde, le plus ridicule, le plus indigne de son auteur qui ait encore paru ». L'auteur, poursuit Sismondi, « parle tout à fait comme s'il avait dessein de se faire Turc ; c'est une brochure sur les avantages que la croyance de l'Islamisme donne aux soldats sur la manière dont Mahomet fit triompher les Musulmans, enfin sur les avantages moraux des plaisirs des sens promis aux croyants. Le tout dans un langage si obscur, et avec tant d'enthousiasme néoislamique, que jamais chrétien n'avait fait ouvrage plus extravagant ». Sur l'attribution erronée à Jean de Müller de la brochure Die Posaune des heiligen Kriegs aus dem Munde Mohammed Sohns Abdallah des Propheten (une traduction de Joseph von Hammer-Purgstall, publiée à Leipzig en 1806, et dont Müller s'était seulement chargé de la publication), cf. B. Anelli, « Jean de Müller et J.-C.-L. Simonde de Sismondi, proximité et éloignement », in L'historiographie à l'aube du XIX siècle, autour de Jean de Müller et du Groupe de Coppet, Doris et Peter Walser-Wilhelm, Marianne Berlinger Konqui (éd.), Paris, Champion, 2004, coll. « Travaux et Recherches de l'Institut Benjamin Constant », nº 6, p. 129-144 ; cf. en particulier les pages 138-139.

Colonies des Anciens comparées à celles des Modernes – non seulement les renvois au passé de la civilisation des communautés avec lesquelles la France était entrée en contact sur le territoire algérien³⁴, mais aussi la présentation de la conquête arabe comme troisième phase dans l'histoire de la civilisation de ces territoires, phase qui avait par ailleurs cessé et qui ouvrait la voie à l'action civilisatrice de la France moderne³⁵. Ce qui est le plus significatif, c'est l'affirmation, dans les pages finales de l'ouvrage, que la nouvelle colonie ne devait en aucune façon extirper l'Islam, mais valoriser les contenus profonds et authentiques de cette civilisation. Il s'agissait de construire sur leur base – après les avoir distingués d'un despotisme qui n'était pas imputable à la religion musulmane – un nouveau modèle de société et de civilisation où convergeraient les valeurs chrétiennes de solidarité et de fraternité :

ce doit être la tâche de la France de maintenir, parmi les Musulmans, l'influence bienfaisante de la religion de Mahomet, tout en la dégageant du fanatisme grossier qui y a été introduit par le despotisme et par l'ignorance, tout en la faisant converger avec la charité et la philosophie des chrétiens, pour réunir les hommes par leurs sentimens religieux et leur rappeler leur fraternité, au lieu de les opposer les uns aux autres³⁶.

Il s'agit là d'un passage important et particulièrement riche d'implications, aussi bien du point de vue de la séparation entre despotisme et religion musulmane, que de la perspective d'une tolérance religieuse qui n'est pas considérée comme incompatible avec les objectifs de la colonisation et du développement universel de la civilisation. Mais il s'agit d'un jugement qui, dans ces pages, n'est pas approfondi et qui n'offre pas la possibilité d'un développement ultérieur. Il faut pour cela se tourner vers d'autres textes, en particulier vers l'Histoire de la chute de l'empire romain et du déclin de la civilisation de l'an 250 à l'an 1000, qui n'a pas encore été beaucoup étudié³⁷.

³⁴ Cf. *supra*, n. 21.

³⁵ « Trois fois la civilisation a été portée à cette même race, dans cette même contrée par les Phéniciens et les Carthaginois, par les Romains et par les Arabes, et chaque fois elle y a produit ses fruits les plus précieux. » (Les Colonies des Anciens comparées à celles des Modernes, op. cit., p. 48-49.)

³⁶ *Ibid.*, p. 50.

³⁷ Cf. toutefois le bref article de Henri Coulet, « La décadence et la chute de l'empire romain vues par Simonde de Sismondi » in *Mélanges Michel Vovelle*, volume aixois. Société, mentalités, cultures. France (XV^e – XX^e siècles), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1997, p. 117-124.

En 1834, dans le cadre du projet éditorial du Cabinet Cyclopaedia dirigé par Dionysius Lardner³⁸, pour lequel Sismondi avait déjà publié, deux ans auparavant, une synthèse de la grande Histoire des Républiques italiennes du Moyen Age39, sont présentés les deux volumes de l'History of the fall of the Roman empire40. L'année suivante – au terme d'une intense correspondance avec les éditeurs Treuttel et Würtz, ayant surtout comme objet de trouver un titre pour l'ouvrage de Sismondi, qui se déclarait totalement insatisfait du choix de Lardner et proposait diverses solutions aux éditeurs⁴¹ – paraissait l'édition française⁴². Stimulée par l'annonce d'une éventuelle traduction italienne, dont Sismondi ne désirait pas qu'elle soit réalisée à partir du texte anglais⁴³, malgré l'excellente traduction de Sarah Austin⁴⁴, la publication était également motivée par l'importance que son auteur attribuait à cette œuvre qu'il jugeait comme « un livre qui n'est nullement de circonstance »45. Quoiqu'il ne s'agisse pas, en effet, d'un travail original de recherche et d'érudition, comme le prouve l'absence de notes et de références aux sources, et que, comme le

³⁸ Cf. M. Stanghellini Bernardini, « Nuove fonti nella biblioteca di Sismondi », art. cit., p. 130 s., en particulier p. 147. Sur le rapport de Sismondi avec ses éditeurs, cf. Jean-Daniel Candaux, « Sismondi et ses premiers éditeurs », in *Sismondi européen*, op. cit., p. 369-398. ³⁹ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *A history of the Italian republics, being a view of the origin, progress, and fall of Italian freedom*, London, Longman, 1832. Pour cette œuvre cf. l'édition italienne, *Storia delle Repubbliche italiane*, Torino, Bollati Boringhieri, 1996, avec une longue introduction de Pierangelo Schiera (p. IX-XCVI).

⁴⁰ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, A history of the fall of the Roman empire: comprising a view of the invasion and settlement of the barbarians, London, Longman, 1834, 2 vol.

⁴¹ Cf. *id.*, *Epistolario*, *op. cit.*, vol. III, 1936, lettre nº 528, « à Treuttel et Wurtz, Chêne près Genève, 16 mai 1835 », p. 280 : « Il est plus difficile de s'entendre sur le titre. Celui que le D' Lardner a donné à mon ouvrage malgré moi, et que vous voudriez reproduire est plus séduisant pour les acheteurs, mais il n'est point vrai, et on n'a pas manqué de me le reprocher » ; cf. aussi la lettre nº 529, « à Treuttel et Wurtz, Genève, 29 mai 1835 », p. 281-282.

⁴² Id., Histoire de la chute de l'empire romain et du déclin de la civilisation de l'an 250 à l'an 1000, A Paris, chez Treuttel et Würtz, 1835, 2 vol.

⁴³ Cf. *Id.*, *Epistolario*, *op. cit.*, vol. III, n° 525, « à Treuttel et Wurtz, Chêne près Genève, 16 avril 1835 », p. 276 : « Depuis la réception de votre lettre, j'ai appris qu'on avait annoncé dans la *Bibliothèque Britannique* mon *Tableau de la première moitié du moyen âge* (*Fall of the Roman Empire*). En même temps on m'écrit pour demander de le traduire en italien. Je trouverai moyen, j'espère, d'empêcher cette publication. Ces circonstances me font penser cependant qu'il y a de l'avantage à ne pas retarder plus longtemps l'original qui, je le crois, aura du succès. »

⁴⁴ Cf. M. Stanghellini Bernardini, « Nuove fonti nella biblioteca di Sismondi », art. cit., p. 147.

⁴⁵ Cf. J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *Epistolario*, op. cit., t. IV, nº 547 « à Treuttel et Wurtz, Chêne, 2 janvier 1836 », p. 1.

déclarait Sismondi lui-même dans la « Préface », cet ouvrage – pour lequel l'utilisation directe et précise de Gibbon était évidente⁴⁶ – ait été le résultat d'une série de conférences qu'il avait faites à Genève quelques années plus tôt⁴⁷, l'auteur rappelait à maintes reprises l'intérêt du thème traité et l'importance attribuée à cette synthèse.

Comme Sismondi l'écrivait aux éditeurs Treuttel et Würtz, pour leur expliquer les raisons de tant de doutes sur le choix du titre le plus approprié pour l'édition française⁴⁸, et comme il le répétait dans la « Préface », il s'agissait de « la plus importante, la plus universelle et la plus longue des convulsions auxquelles le genre humain ait été exposé, et celle qui a détruit l'ancienne civilisation pour préparer les élémens de la nouvelle »⁴⁹.

L'œuvre en question se proposait d'aborder une phase historique longue et particulièrement complexe, une « histoire philosophique et à grands traits de cette importante révolution qui a changé la face du monde »⁵⁰. Elle débutait par l'époque des Antonins, au moment où la société avait atteint le degré « le plus élevé de perfectionnement [...] soit dans la carrière de l'organisation sociale et de la législation, soit dans celle de la philosophie, des lettres et des arts »⁵¹ et elle poursuivait en la voyant se précipiter « par des accès redoublés et toujours plus effrayans, dans la plus complète barbarie », pour arriver « jusqu'à la dissolution presque absolue de toutes les anciennes associations d'hommes, et au renouvellement de la société dès ses fondemens »⁵².

⁴⁶ En ce qui concerne le *Decline and Fall of the Roman Empire* de Gibbon, l'édition française avait été publiée en 1812 par Guizot, mais la traduction était due à la contribution fondamentale de son épouse Pauline de Meulan (cf. Michel Baridon, « Présentation », in Edward Gibbon, *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, traduit de l'anglais par M. F. Guizot, Paris, Laffont, 1983, 2 vol. ; vol. I, p. VII ; cf. J.-R. de Salis, *Sismondi 1773-1842*, op. cit., p. 213). La connaissance du texte de Gibbon de la part de Sismondi est toutefois largement antérieure, et remonte au moins à 1799 (cf. J.-R. de Salis, *Sismondi 1773-1842*, op. cit., p. 90-91, et Francesca Sofia, *Una biblioteca ginevrina del Settecento : i libri del giovane Sismondi*, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1983, p. 114-115).

⁴⁷ « Déjà, il y a quinze ans, j'essayai de faire comprendre la marche de cette révolution terrible, dans une suite de discours prononcés à Genève, devant une assemblée peu nombreuse », (Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit., p. V) ; cf. J.-R. de Salis, Sismondi 1773-1842, op. cit., p. 439.

⁴⁸ Cf. supra, n. 41.

⁴⁹ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit., p. I.

⁵⁰ *Id., Epistolario, op. cit.,* vol. III, n° 490, « à Treuttel et Wurtz, Chêne près Genève, 20 décembre 1833 », p. 215.

⁵¹ Id., Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit., p. I.

⁵² *Ibid.*, p. Ⅱ.

L'avènement de deux « grands hommes », tels que « Mahomet dans l'Orient, Charlemagne sur les bords du Rhin », correspond à deux tentatives de faire naître à la même époque « une civilisation nouvelle » : ils fondèrent en effet simultanément « un empire qui, pendant un temps, égala en puissance l'ancien empire romain »53. Mais il s'agit d'une renaissance éphémère, car « l'empire des khalifes et celui des Carolingiens croulèrent en peu de temps », ouvrant une période de crise profonde où « personne ne pouvoit plus croire qu'il avoit une patrie ou un gouvernement »54 : une crise d'où la société européenne n'allait sortir qu'avec la renaissance de l'esprit républicain et civique, et dont la société orientale ne devait pas vraiment se relever. L'intention était donc de présenter une sorte d'entrée en matière à « l'étude de la renaissance de l'Europe »55; il s'agissait de considérations générales sur les événements historiques d'Occident et d'Orient jusqu'à l'an 1000, date à laquelle en s'arrêtant « sur la poussière des anciens empires » on pouvait fixer « l'époque où recommencèrent réellement toutes les histoires modernes »56. Dans cette perspective, il faut saisir dans les intentions explicites de l'auteur l'importance de cette enquête, esquissée à grands traits, dans un style voué à l'observation des grands mouvements et des grandes causes, et qui renonce à l'examen détaillé et érudit⁵⁷; un style qui rappelle directement les caractéristiques de l'historiographie des Lumières, et surtout de Voltaire.

Les considérations récapitulatives qui figurent dans les pages de la « Préface » indiquent déjà suffisamment l'importance du sujet de l'histoire des Arabes et de l'expansion de l'Islam, qui se trouve développé, dans l'*Histoire*, principalement dans les chapitres XIII, XIV et XV du second volume⁵⁸.

chap. XIII, « Mahomet – 569-632 » (p. 1-32) ; chap. XIV, « Conquêtes des Sarrasins sous les

⁵³ *Ibid.*, p. III.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ *Ibid.*, p. V.56 *Ibid.*, p. 15.

Four saisir l'ensemble de cette immense catastrophe, il faut en quelque sorte la ramener sous un foyer unique ; il faut élaguer les faits qui disséminent l'attention ; il faut se borner aux grands mouvemens de chaque peuple et de chaque siècle ; il faut montrer l'accord des conquérans barbares, qui ne savoient pas eux-mêmes qu'ils agissoient de concert ; il faut suivre l'histoire morale de l'univers, en abandonnant le détail des guerres et des crimes ; il faut enfin chercher dans l'intelligence des causes cette unité de dessin qu'une scène si mouvante nous refuse. La première moitié du moyen âge se présente à nos égards comme le chaos, mais ce chaos recèle sous ses ruines d'importantes leçons. » (*ibid.*, p. IV-V)

La synthèse initiale du chapitre XII, avec la référence aux « ténèbres » qui s'étaient répandues sur l'Occident tout entier après la crise du système impérial, et le regard lancé vers l'époque suivante, quand une « lumière nouvelle et inattendue sortit de l'Arabie, et où un peuple de pasteurs et de voleurs recueillit tout à coup l'héritage des lettres que les nations dès longtemps civilisées laissoient échapper »⁵⁹ anticipe assez bien le ton et le contenu qui seront développés de façon précise dans les chapitres suivants.

La présentation du tableau physique du monde arabe, qui reprend soigneusement le texte de Gibbon, est utile à Sismondi pour mettre en relief la nature spécifique d'une société fortement caractérisée par l'« éternelle indépendance d'un peuple autochtone » et les traits spécifiques d'« une civilisation d'une nature toute particulière »⁶⁰, où l'esprit de liberté, ainsi que l'importance capitale des relations à l'intérieur des structures familiales et tribales – d'où dérivait en particulier le rôle central de la généalogie ⁶¹ – étaient presque imposés par le milieu naturel et par les nécessités de survie⁶². Bien différentes des communautés agricoles de l'Arabie méridionale et du Yémen, qui pouvaient être considérées comme des « républiques »⁶³, les communautés qui se trouvaient dans les zones désertiques de l'Arabie portaient la marque indissoluble des caractères du « gouvernement paternel »⁶⁴ et cela permettait d'expliquer aussi bien la nature de leurs conflits, que leur économie basée sur le brigandage⁶⁵; l'accent était d'ailleurs fortement mis sur l'absence d'une notion de

premiers khalifes – 632 - 680 » (p. 33-68) ; chap. XV, « Les Ommiades et la chrétienté – 661-750 » (p. 69-102).

⁵⁹ *Ibid.*, vol. I, chap. XII, « L'Occident et l'Orient au VII^e siècle, et jusqu'aux attaques des musulmans » (p. 386-423), p. 386.

⁶⁰ *Ibid.*, vol. II, chap. XII, p. 1.

⁶¹ Cf. *ibid.*, p. 8.

⁶² « C'est par le triomphe de l'industrie et du courage que l'homme peut vivre en Arabie, en luttant contre la nature ; il n'y vivroit pas s'il devoit lutter encore contre le despotisme. L'Arabe a toujours été libre ; il le sera toujours, car la perte de sa liberté entraîneroit presque immédiatement la perte de son existence. » (*Ibid.*, p. 5.) ⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ « La lutte fréquente du Bédouin, qui ne reconnoît point de propriété territoriale, avec ceux qui, s'étant partagé des champs qu'ils avoient enclos, ont prétendu qu'ils étoient à eux, a accoutumé le premier à respecter peu toutes les lois qui règlent la propriété entre les hommes. Il n'en reconnoît d'autres que celles de sa tribu ; le bien de son frère seul est sacré pour lui, ou encore celui que son frère a garanti : sur tout autre il croit pouvoir exercer le droit de bonne guerre : aussi le Bédouin qui se respecte, qui croit se conformer aux lois de la morale et à celles de son pays, exerce-t-il sans scrupule le métier de voleur. » (*Ibid*, p. 6-7.)

propriété de la terre, dans un milieu qui ne permettait pas de voir récompensés les fruits du travail, ni de voir, par conséquent, dans la propriété foncière le fondement de l'ordre civil. Gibbon en avait conclu qu'il s'agissait d'un monde barbare, ce qui impliquait des conséquences directes au point de vue culturel et religieux⁶⁶, et quoique Sismondi ait suivi son texte en reprenant fidèlement ses descriptions, ses exemples et ses jugements, il accordait une attention particulière au thème de la diversité des parcours de la civilisation. Cela mérite d'être interprété comme le signe d'un accent nouveau, qui mettait davantage en relief, par exemple, la spécificité de la notion arabe de noblesse⁶⁷ ou les caractéristiques de l'éloquence et de la poésie arabe, qui « n'appartient point à une nation barbare, mais au contraire à une nation qui, suivant vers la civilisation une autre route que la nôtre, s'est avancée aussi loin que pouvoit le permettre le climat qu'elle habitoit et des obstacles insurmontables »⁶⁸.

C'est dans ce contexte qu'apparaît la figure de Mahomet ; un contexte certainement imparfait, générant une survie précaire et difficile, ainsi qu'un niveau de civilisation encore peu développé et conditionné par un milieu naturel hostile, mais caractérisé par des vertus clairement identifiables, telles que la solidité des liens sociaux – certes dans les limites de la tribu –, la valeur de l'indépendance, ou encore du courage. Mahomet n'y apparaît pas sous les traits d'un imposteur, d'un mystificateur qui ne pense qu'à son ambition et à son succès personnel – comme une solide tradition culturelle européenne continuait à le représenter – mais sous les traits d'un réformateur. Sur cette base, qui présente plusieurs éléments moraux positifs, il introduit des éléments essentiels de cohésion culturelle et sociale, c'est-à-dire une notion de divinité unique et un code de normes civiques et morales.

C'est de là que naît la représentation du rôle historique de Mahomet, qui nous permet de situer Sismondi dans la ligne d'une tradition interprétative qui, depuis l'âge de la « crise de la conscience européenne », suivant la célèbre expression de Paul Hazard, jusqu'à celui des Lumières, avait efficacement œuvré pour offrir une lecture de l'Islam moins

⁶⁶ Cf. E. Gibbon, The History of the Decline and Fall of the Roman Empire, chap. L.

⁶⁷ Cf. J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit., vol. II, chap. XIII, p. 7.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 8-9.

subordonnée au préjugé antimusulman de la tradition chrétienne⁶⁹. Plusieurs textes insistaient, à ce propos, sur une relecture positive – tout au moins partiellement – de l'Islam, et mettaient fortement en évidence, surtout du côté libre-penseur et déiste, les affinités des contenus originels de la religion musulmane et des principes authentiques du christianisme, qui semblaient avoir disparu au cours de l'histoire des institutions ecclésiastiques.

Dans divers courants de la culture européenne se trouve donc exprimée une substantielle révision du préjugé anti-islamique propre à la tradition précédente qui était étroitement liée au thème de l'imposture : on peut le constater tout d'abord dans la *Vie de Mahomet* de Boulainvilliers qui, au début des années 1730, avait proposé une représentation scandaleusement positive de la personnalité du prophète⁷⁰, ainsi que des contenus de la religion musulmane, et ensuite dans la nouvelle traduction du *Coran* réalisée par George Sale, avec une introduction historique qui connut une vaste diffusion en Europe⁷¹. On peut constater ce changement d'orientation dans les œuvres de Voltaire aussi qui, après avoir d'abord critiqué le fanatisme musulman dans son *Mahomet*, en arrive à réévaluer le rôle politique du prophète et à mettre l'accent sur le thème de la tolérance islamique dans son *Essai sur les Mœurs* et dans son *Traité sur la tolérance*⁷². On peut également le constater à la fin du siècle, dans la

⁶⁹ Cf., dans la riche bibliographie sur ce sujet, Ahmad Gunny, *Images of Islam in Eighteenth-Century Writings*, London, Grey Seal, 1996; H. Laurens, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Egypte, op. cit.*; Diego Venturino, « Imposteur ou législateur ? Le Mahomet des Lumières (vers 1750-1789) », in *Religions en transition dans la seconde moitié du dix-huitième siècle*, Louis Châtellier (éd.), Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 243-262; Ann Thomson, « Islam », in *Dictionnaire européen des Lumières*, Michel Delon (dir.), Paris, PUF, 1997, p. 600-603.

 $^{^{70}}$ Henri De Boulainvilliers, *La vie de Mahomed*, A Londres, et se trouve à Amsterdam chez P. Humbert, 1730.

George Sale, The Koran, commonly called the Alcoran of Mohammed, translated into English, etc., London, J. Wilcox, 1734. L'introduction historique à la traduction fut publiée séparément en français sous le titre Observations historiques et critiques sur le mahométisme, ou Traduction du discours préliminaire mis à la tête de la version anglaise de l'Alcoran, Genève, Barrillot et fils, 1751.

⁷² Sur le thème de l'Islam dans les œuvres de Voltaire cf. en particulier René Pomeau, *La religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1969, p. 146-156 et *passim*; Magdy Gabriel Badir, *Voltaire et l'Islam*, Oxford, Voltaire Foundation, 1974, coll. « Studies on Voltaire and the Eighteenth Century », vol. CXXV; Djavâd Hadidi, *Voltaire et l'Islam*, Paris, Publications Orientalistes de France, 1974; A. Gunny, *Images of Islam*, op. cit., p. 132-162 et *passim*.

présentation des grands législateurs de l'humanité proposée par Pastoret, qui plaçait Mahomet aux côtés de Zoroastre et de Confucius⁷³.

Il ne faut certes pas en exagérer l'importance, ni voir dans le philoislamisme une caractéristique de la culture des Lumières tout entière (certaines grandes figures, tel Montesquieu par exemple, y sont étrangères), mais il s'agit toutefois de signes importants qui indiquent un changement et une orientation culturelle différente.

Un auteur comme Gibbon, qui avait lu attentivement toute la documentation érudite et historiographique à sa disposition, était tout à fait conscient du rôle de ce riche patrimoine de recherches et de débats sur l'Islam qui eurent lieu au XVIII^e siècle. Sa position nuancée, qui était certes peu disposée aux enthousiasmes philo-islamistes, mais qui se montrait toutefois sensible aux exigences d'un nouvel examen historique qui ne soit pas déformé par les préjugés, en était un témoignage particulièrement important. Dans le cadre d'une prise en compte globale du rôle de l'Islam dans l'histoire de la civilisation, la profondeur de ses chapitres sur Mahomet et sur l'histoire du monde musulman dans le Decline and Fall..., constituent un aspect qui mérite une attention particulière⁷⁴.

Rechercher donc dans les pages de Sismondi, surtout en ce qui concerne les références à Mahomet et à l'histoire de l'Islam, les emprunts directs à Gibbon n'est certes pas dépourvu d'intérêt. Il le suit fidèlement et le prend pour guide dans la rédaction de son histoire sur la décadence et sur la chute de l'empire romain. Ce fait acquiert encore plus d'importance, si l'on considère combien est atténué le ton d'indifférence et de critique prudente sur lequel Gibbon commente souvent les faits historiques liés au rôle de Mahomet⁷⁵, et avec quelle force Sismondi met en relief le fait qu'il ait créé de nouveaux liens sociaux dans un cadre marqué par l'affirmation d'une vérité religieuse supérieure et surtout

⁷³ Claude-Emmanuel de Pastoret, Zoroastre, Confucius et Mahomet, comparés comme sectaires, législateurs et moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale, Paris, Buisson, 1787.

⁷⁴ Cf. Bernard Lewis, « Gibbon on Muhammad », in G. W. Bowersock, John Clive, and Stephen Graubard (éd.), Edward Gibbon and the Decline and Fall of the Roman Empire, Cambridge (Mass.) / London, Harvard Univ. Press, 1977, p. 61-73.

⁷⁵ Cf. par exemple ce qu'écrit Gibbon vers la fin du chap. L : « The talents of Mahomet are entitled to our applause, but his success has perhaps too strongly attracted our admiration. Are we surprised that a multitude of proselytes should embrace the doctrine and the passions of an eloquent fanatic ? » (Edward Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, David Womersley (éd.), Allen Lane, The Penguin Press, 1994, 3 vol., ici vol. III, p. 229.)

qu'il ait édifié de nouveaux et de plus solides fondements d'identité et d'appartenance.

Même si, auparavant déjà, on pouvait percevoir les caractères d'une « religion nationale »⁷⁶, associée cependant à une idolâtrie grossière, productrice de superstition, et ceux d'un mélange d'intérêt privé et d'autorité d'une caste sacerdotale⁷⁷, la valeur de la 'réforme' produite par l'enseignement de Mahomet fut extraordinaire, et le résultat du point de vue de l'identification de son rôle historique ne laissait aucun doute :

Il seroit bien injuste de ne vouloir chercher qu'un imposteur, et non un réformateur, dans l'homme qui fit faire à une grande nation le pas le plus important de tous dans la connoissance de la vérité; qui la fit passer d'une idolâtrie absurde et dégradante, d'un esclavage des prêtres qui compromettoit la morale, et qui ouvroit, par des expiations, un marché pour le rachat du vice, à la connoissance du Dieu tout puissant, tout bon, présent partout, du vrai Dieu; car dès que ses attributs sont les mêmes, et qu'on n'en admet qu'un seul, le Dieu des musulmans est le même que le Dieu des chrétiens. Mais la profession de foi que Mahomet enseigna à ses disciples, et qui, jusqu'à ce jour, s'est conservée sans altération, sans addition, parmi eux, c'est qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que Mahomet est le prophète de Dieu. Fut-il un imposteur pour s'être dit prophète?

L'union entre les vertus propres de la nation arabe et un principe religieux nouveau, simple, et efficacement traduit en règles de comportement social⁷⁹, y compris une pratique de la tolérance que Sismondi

⁷⁶ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit., vol. II, chap. XIII, p. 10.

⁷⁷ Cf. *ibid.*, p. 11 : « [...] les citoyens de la Mecque, dont la ville privée d'eau et entourée d'un terroir stérile avoit dû sa prospérité plus à la superstition qu'au commerce, étoient-ils attachés à la religion nationale avec un zèle que redoubloit l'intérêt personnel ».

⁷⁸ *Ibid.*, p. 13-14. Cf. ce qu'écrit, plus prudemment, Gibbon : « At the conclusion of the life of Mahomet, it may perhaps be expected, that I should balance his faults and virtues, that I should decide whether the title of enthusiast or impostor more properly belongs to that extraordinary man. Had I been intimately conversant with the son of Abdallah, the task would still be difficult, and the success uncertain : at the distance of twelve centuries, I darkly contemplate his shade through a cloud of religious incence; and could I truly delineate the portrait of an hour, the fleeting resemblance would not equally apply to the solitary of mount Hera, to the preacher of Mecca, and to the conqueror of Arabia. » (E. Gibbon, *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire, op. cit.*, vol. III, chap. L, p. 212.)

⁷⁹ « La religion de Mahomet ne se composa pas seulement de la croyance dans le dogme, mais aussi de la pratique de la morale, de la justice et de la charité. Il lui est arrivé, il est vrai, ce qui arrive souvent aux législateurs qui veulent soumettre les vertus du cœur à des règles positives ; c'est que la forme a pris la place du fond. Le Koran est, de toutes les

souligne comme un trait important de la religion musulmane⁸⁰, permettait d'expliquer les bases d'une force qui devint bien vite expansionniste et conquérante, et dans laquelle se trouvaient exaltés « les sentimens plus nobles de l'honneur et du patriotisme »⁸¹.

Dans la transformation d'un enseignement basé sur la persuasion en un message de contrainte et de violence, qui se manifeste après la fuite de la Mecque et le début de l'hégire, par la métamorphose du prophète en « souverain militaire », il était certainement possible de déceler un changement important et le début d'un processus qui, avec le développement des conquêtes, conduira à la naissance du despotisme⁸². Si dans cette phase on pouvait déjà voir que les ambitions de puissance et de richesse commençaient à agir entre les musulmans, la périodisation dans l'histoire politique des Etats islamiques proposée par Sismondi montrait quand même le fait que Mahomet maintenait une « simplicité antique »⁸³ et que les fondements religieux de l'expansion militaire se trouvaient au centre de la première phase victorieuse de l'Islam, au temps des deux premiers califes Abu Bakr et Omar, dont les succès mettaient en évidence la supériorité absolue d'une vertu militaire étroitement liée à des convictions religieuses⁸⁴.

législations religieuses, celle qui a fait de l'aumône le devoir le plus étroit, et qui lui a donné les bornes les plus précises : il exige pour la bienfaisance entre un dixième et un cinquième du revenu de chaque fidèle » (*ibid.*, p. 16-17). Cette reconnaissance de la valeur de la solidarité prescrite par le texte coranique n'empêchait toutefois pas de voir une scission entre l'intérêt égoïste et le sentiment : « Mais la règle a été mise à la place du sentiment : la charité du musulman est un calcul personnel qui ne se rapporte qu'à son propre salut, et le même homme qui a scrupuleusement accompli les devoirs de cette charité ne s'en montre pas moins cruel et impitoyable envers ses semblables. » (*Ibid.*, p. 17.) ⁸⁰ « Avec une tolérance rare pour un sectaire, il annonça, ou du moins il n'empêcha pas de croire, qu'on pouvoit être sauvé dans toute religion, pourvu qu'on eût pratiqué les bonnes œuvres. » (*Ibid.*, p. 20.)

⁸¹ Ibid., p. 22.

[«] Sa religion prit alors un autre esprit : il ne se contenta plus de la persuasion, il commanda l'obéissance. Il déclara que la saison du support et de la patience étoit terminée, et que sa mission, celle de tout vrai croyant, étoit d'étendre sa religion par l'épée, de détruire les temples des infidèles et tous les monumens de l'idolâtrie, et de poursuivre les incrédules jusqu'aux extrémités de la terre, sans suspendre cette œuvre sainte, même dans les jours consacrés plus spécialement à la religion. » (*Ibid.*, p. 25.)

⁸³ *Ibid.*, p. 26.
⁸⁴ « On n'avoit encore jamais vu l'union des vertus du moine avec celles du soldat ; la sobriété, la patience, la soumission, l'indifférence entre toutes les fonctions les plus sublimes et les plus humbles, jointes à l'ardeur du carnage, à l'amour de la gloire, et à cette énergie entreprenante de l'âme, si différente du courage passif des couvents. Plus tard, et dans les guerres des croisés, les chevaliers chrétiens renouvelèrent cet exemple, mais sur une échelle infiniment plus restreinte. » (*Ibid.*, chap. XIV, p. 36.)

La substance de la nouvelle religion avait justement agi comme un puissant stimulant de l'énergie civique et de la cohérence sociale⁸⁵:

Si elle s'est enfin corrompue, ce ne sont point les dispositions du peuple, si contraires en apparence à son esprit, qui lui ont été fatales ; ce sont les vices du gouvernement, c'est l'influence délétère du despotisme qu'elle n'avoit pas établi, qui ne résultoit pas de ses principes, mais que le développement prodigieux de la puissance militaire qu'elle favorisoit avoit cependant rendu triomphant⁸⁶.

Le point crucial est que Mahomet

n'avoit attaché aucune idée politique à sa religion. Il n'avoit point anéanti la liberté du désert ; il n'avoit institué ni sénat aristocratique, ni pouvoir héréditaire dans sa famille ou dans aucune autre. La liberté de tous, la volonté individuelle, avoient été suspendues par la puissance de l'inspiration⁸⁷.

Mahomet, comme Sismondi le rappelle plus loin, « ne fondoit ni la liberté ni le despotisme »⁸⁸. Les germes du despotisme restent plutôt étouffés à l'intérieur d'une autorité, fondée sur l'inspiration religieuse, qui ne requiert pas l'expression explicite et directe d'un pouvoir, mais qui amène le corps social tout entier à agir comme une volonté unique, sans qu'aucune contrainte ne soit nécessaire⁸⁹.

L'autorité des premiers successeurs de Mahomet ne se manifesta pas non plus en tant que pouvoir despotique, mais en tant qu'expression

⁸⁵ Une religion « qui sépare par un abîme le dieu des esprits d'avec la créature ; qui réprouve tout anthropomorphisme, toute image, tout ce qui, dans le culte, peut parler aux sens ; qui ne reconnoît aucun miracle ; qui cherche le secours d'en haut par des prières ; qui attend la protection céleste, mais ne la garantit jamais par des prophéties, et ne regarde jamais le succès ou la défaite comme un jugement prononcé sur elle ; une religion qui n'a point d'autre grand pontife que le chef de l'Etat, point d'autres prêtres que les hommes de loi ; et cette religion se maintint pendant des siècles sans altération » (*ibid.*, chap. XV, p. 72). ⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Ibid., chap. XIV, p. 37.

⁸⁸ Ibid., chap. XV, p. 77.

⁸⁹ « Mais un homme de génie, au moment où il fonde un empire, où il dirige une puissante révolution, se soumet difficilement aux formes républicaines, qui gênent ses conceptions et arrêtent l'exécution de ses plus sublimes projets, ou qui le forcent à révéler au public le secret plus intime de sa pensée. [....] Mahomet ne détruisit ni ne conserva les institutions républicaines de la Mecque ; mais il éleva au-dessus d'elles la puissance des inspirations, la voix divine qui devoit faire taire tous les conseils d'une prudence humaine. Le despotisme ne fut point organisé par lui, il fut la conséquence du don seul de prophétie. » (*Ibid.*, p. 77-78.)

d'une volonté générale⁹⁰, et elle produisit des exploits extraordinaires au cours desquels leur armée « agit toujours avec l'esprit d'une républi-

que »⁹¹.

Le problème le plus délicat était donc de comprendre comment on était passé de cette dimension de vertu guerrière, liée au fanatisme, et de foi religieuse, liée à un très fort esprit d'identité et d'appartenance, à un « despotisme aussi étranger aux premières institutions de Mahomet qu'aux mœurs et aux sentimens des Arabes »92. La réponse, qui n'est certainement pas organisée de façon systématique et documentée, puisqu'elle se limite aux larges traits d'une synthèse, est cependant sûre : le moment de la crise est celui où, dans l'histoire du califat omeyade, et à la suite presque inévitable de l'expansion de la puissance conquérante de l'Islam, ce corps unitaire se trouve miné par une corruption morale qui touche les sommets de l'autorité. C'est alors que se manifeste ouvertement la scission entre l'intérêt du pouvoir (ce principe de l' « égoïsme » qui dans les pages finales de l'Histoire... est indiqué comme l'antagoniste du principe de « vertu » dans la dynamique historique de tous les gouvernements⁹³) et les principes religieux et moraux générateurs de solidarité, de fidélité et d'unité.

Il est important de voir, dans ce contexte, comment Sismondi distingue, dans l'évolution historique de l'Islam, les termes d'une importante transformation du contenu originel du message de Mahomet vers un usage toujours plus voué à la conservation du pouvoir de nouvelles hiérarchies politiques et ecclésiastiques, conduisant à sa dénaturation. Alors que Mahomet avait construit, sur les ruines du polythéisme, une religion « purement spirituelle, et qui donnoit de la Divinité l'idée la plus abstraite et la plus simple », en faisant appel à « toute la puissance du raisonnement, d'autant plus qu'il n'appuyoit point sa prédication par des miracles et que ses disciples, quel que fût leur enthousiasme, ne voyoient d'autre preuve de sa mission divine que son éloquence »⁹⁴ ; par la suite, ce qui se produisit dans l'histoire fut la compression progressive de ces éléments de sagesse de la religion et d'autonomie des croyants, ainsi que

⁹⁰ « Les premiers successeurs de Mahomet, en se déclarant chefs des prières du peuple, ne prétendirent point au don de l'inspiration. Ils ordonnèrent cependant, au nom de celui dont ils se disoient lieutenans, et ils furent obéis sans hésitation ; mais on ne sauroit dire même alors que leur autorité fût despotique. Ils étoient les organes de la volonté publique ; une seule pensée, une seule passion absorboit tous les musulmans ; tous leurs efforts dans la vie devoient tendre et tenoient en effet à faire triompher la foi. » (*Ibid.*, p. 78.)

⁹¹ Ibid., p. 79.

⁹² *Ibid.*, chap. XIV, p. 34.

⁹³ Cf. ibid., chap. XXIV, p. 416-417.

⁹⁴ *Ibid.*, chap. XV, p. 74.

l'imposition d'interprétations du texte coranique établies par la hiérarchie religieuse : « aussi le temps est venu pour les musulmans – concluait Sismondi – comme pour d'autres religionnaires, où les dépositaires des révélations qui fondent leur croyance ont interdit à leurs fidèles le seul exercice de l'esprit qui fasse croire, l'examen »⁹⁵. L'allusion à l'histoire de la réforme protestante et les implications anticatholiques de ces passages, quoique implicites, sont évidentes. Cesare Cantù s'en aperçut immédiatement lorsqu'il publia, en 1836, la traduction italienne de l'Histoire de la chute de l'empire romain⁹⁶ – ce qui était un signe important de l'estime de l'historien catholique pour le protestant Sismondi⁹⁷ –, parce que, à la fin du passage que nous avons cité, il décida justement d'ajouter une correction en note, afin de ramener le lecteur sur la voie d'un catholicisme orthodoxe⁹⁸.

Cette sorte d'esprit républicain qui animait la nation arabe et qui en motivait la croissance – ce qui permettait de ne pas activer les germes du despotisme, qui étaient toutefois inhérents à la nature même de l'autorité du prophète – venait donc se perdre, au cours de la période suivante, avec la séparation de l'unité du corps social et la crise de ce que nous pourrions définir comme une 'constitution' islamique, alors que le despotisme s'accroissait fortement dans tous les traits distinctifs des monarchies orientales.

Les conquêtes continuent, impétueuses, car l'enthousiasme religieux ne cesse d'animer les armées musulmanes, même après les signes évidents

⁹⁵ *Ibid*, p. 75.

⁹⁶ Storia della caduta dell'impero romano e della decadenza della civilità dall'anno 250 al 1000 di J.-C.-L. Simondo Sismondi. *Versione dal francese di* Cesare Cantù, Capolago, Tipografia elvetica, 1836.

⁹⁷ Cf., pour cet aspect, Mauro Moretti, « Note di storiografia sismondiana », in *Sismondi e la civiltà toscana*. Atti del Convegno internazionale di studi, Pescia, 13-15 aprile 2000, F. Sofia (dir.), Firenze, Olschki, 2001, p. 231-265; en particulier p. 236-238.

⁹⁸ « Il cattolico sa dà suoi dottori fin dove arrivino i diritti dell'esame individuale ; sa che il credere come si dee è dono superiore concesso gratuitamente ; l'invoca, e non crede umiliare la sua ragione piegandola a cose che la superano, non contraddicono » (*Storia della caduta dell'impero romano, op. cit.*, p. 351). Ce n'est pas le seul point sur lequel Cantù intervient avec des corrections en note. A propos de l'iconoclastie de Léon III Isaurique, quand Sismondi, révélant encore ses convictions protestantes, avait écrit qu'« un grand zèle de réforme fut alors excité dans tout l'empire, un vif désir de retourner à une religion plus pure succéda au honteux trafic de superstition qui avoit si longtemps déshonoré le clergé » (*Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit.*, chap. XV, p. 88-89) ; Cantù écrivait en note : « Il lettore cattolico deve sempre intendere degli abusi che pur troppo non mancarono mai, e che furono sempre dalla Chiesa disapprovati », (*Storia della caduta dell'impero romano, op. cit.*, p. 361-362) ; plus loin, Cantù interviendra encore en apportant des corrections, à propos des jugements de Sismondi sur le culte des images et des reliques (*ibid.*, p. 413-414).

de la crise morale et civique des califats de Damas et de Bagdad; elles continuent parce que « les soldats victorieux combattoient pour l'islamisme et non pour le khalife, qu'ils obéissoient à leur conscience et non aux ordres du palais, qu'ils croyoient enfin toujours être de libres agens de la Divinité » 99. Mais il s'agit du mouvement d'un corps qui, avec son expansion, perd progressivement son unité morale originelle, et « ce ne fut qu'après avoir eu long-temps le spectacle des guerres civiles, des trahisons et des bassesses de leurs chefs, qu'ils arrivèrent enfin à comprendre qu'ils n'étoient plus des citoyens, et qu'alors ils cessèrent aussi d'être des hommes » 100.

Quoique riche en événements et en détails, la période suivante n'attire plus vraiment l'intérêt de l'historien et elle fait place à la succession rapide des faits qui marquent, toujours fortement d'après le texte de Gibbon, les conquêtes et les attaques des musulmans vers l'Afrique et vers l'Europe, jusqu'au moment où Charles Martel met définitivement un frein à leur poussée conquérante.

La suite des événements, à laquelle renvoient les pages conclusives de l'Histoire..., qui synthétisent brièvement l'état général de décadence de la civilisation autour de l'an 1000^{101} , fera l'objet d'autres enquêtes et d'autres œuvres. Mais il est certainement significatif de voir, justement dans les dernières pages de l'ouvrage, combien l'exemple de l'histoire de la première période de l'Islam s'identifie avec le rare témoignage d'un « héroïsme » qui est l'expression de la volonté de restaurer les principes de vérité et de vertu morale. Avec une approche singulière, mais tout à fait compréhensible dans le cadre de sa vision relative à la marche de la civilisation, Sismondi attribuait ainsi une place à l'Islam des origines qui ne nous semble pas sans intérêt :

Si nous cherchons de l'héroisme dans les huit siècles dont nous avons parcouru l'histoire, nous en trouverons peut-être dans les martyrs des diverses sectes persécutées, qui se sacrifioient pource qu'ils croyoient la vérité; nous en trouverons dans Bélisaire, qui, long-temps après que Rome avoit été asservie, croyoit encore à la vertu romaine, et sentoit encore qu'il se devoit tout entier à la patrie; nous en trouverons dans les premiers sectateurs de Mahomet, qui bravoient tous les dangers pour répandre le dogme de l'unité de Dieu¹⁰².

¹⁰² *Ibid.*, p. 418-419.

⁹⁹ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, Histoire de la chute de l'empire romain, op. cit., chap. XV, p. 80.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 80-81.

¹⁰¹ Ibid., chap. XXIV, « L'an 1000 », p. 389-423.

A l'intérieur de cet excursus d'histoire musulmane, Sismondi ne néglige certainement pas la valeur de la culture et de la science arabes, ni leur apport à l'Europe pendant les siècles les plus obscurs de son histoire. C'est ce qu'il rappelle rapidement dans quelques passages du chapitre XVII de l'Histoire..., à propos de l'histoire du califat abbasside et de l'époque de Haru'n al Rashi'd, moment de splendeur culturelle dont l'importance est clairement mise en évidence 103. Plusieurs années avant l'Histoire de la chute de l'empire romain, une autre œuvre importante traitait elle aussi ce thème de façon encore plus approfondie et développée. Dans De la littérature du midi de l'Europe¹⁰⁴, publié en 1813, et en particulier dans le chapitre II, consacré à la « Littérature des Arabes »105, Sismondi suivait attentivement le rapide développement d'une grande tradition culturelle et scientifique, qui contrastait fortement avec la phase pendant laquelle la nation arabe « par ses conquêtes et son fanatisme, avait contribué plus qu'aucune autre à détruire le culte des sciences et des lettres »106. Il mettait en évidence ses diverses articulations qui, sans négliger les éléments critiques essentiels, en particulier à l'encontre de la poésie 107 et surtout de la philosophie 108, n'en limitaient pas l'impor-

¹⁰³ *Ibid.*, chap. XVII, p. 166-167.

¹⁰⁴ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, De la littérature du midi de l'Europe, Paris, Treuttel et Würtz, 1813, 3 vol. L'œuvre était le résultat d'un cours tenu à Genève entre 1811 et 1812 ; cf. J.-R. de Salis, Sismondi 1773-1842, op. cit., chap. IX, p. 173-203. Nos citations sont tirées du texte de la 3e éd., « revue et corrigée », Paris, Treuttel et Würtz, 1829, 4 vol. Sur l'œuvre cf. Carlo Pellegrini, Il Sismondi e la Storia delle letterature dell'Europa meridionale, Genève, Olschki, 1926 ; Armando Saitta, « Sismondi e la Littérature du Midi », Nuova rivista storica, n° 23, 1939, p. 500-523 ; Rodrigue Villeneuve, « De la littérature du midi de l'Europe : le lecteur Sismondi », in Sismondi européen, op. cit., p. 275-286.

¹⁰⁵ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *De la littérature du midi, op. cit.*, p. 39-78. Pour une rapide référence à l'importance de ce texte, du point de vue du jugement de Sismondi sur la culture arabe, cf. A. Berchtold, « Sismondi et le Groupe de Coppet face à l'esclavage et au colonialisme », op. cit., p. 181.

¹⁰⁶ J.-C.-L. Simonde de Sismondi, De la littérature du midi, op. cit., p. 40.

[&]quot;« Comment ne pas sentir que ce qui caractérise le goût oriental, c'est l'abus de l'imagination et l'abus de l'esprit ? » (*Ibid.*, p. 60.) Sur la poésie orientale cf. p. 53-66.

¹⁰⁸ Le caractère scolastique de la philosophie arabe et ses vraies limites, malgré les grands mérites de la transmission de l'œuvre d'Aristote, sont clairement mis en évidence : « De toutes les sciences arabes, la philosophie est celle qui pénétra le plus rapidement en Occident, et qui eut la plus grande influence sur les écoles de l'Europe ; c'est cependant aussi celle dont les progrès avaient le moins de réalité. Les Arabes, plus ingénieux que profonds, s'attachèrent aux subtilités et non à l'enchaînement des idées : ils eurent plus encore le dessein de briller que de s'instruire ; l'obscurité ténébreuse leur donnait, aux yeux du vulgaire, l'air de la profondeur ; ils cherchèrent des mystères dans leur imagination ; ils rassemblèrent des nuages sur la science, au lieu de pénétrer jusqu'au centre dans la nature des choses, et de dissiper l'obscurité qui s'y rencontre par la grandeur du sujet et

tance. Il traitait principalement de l'influence que cette grande tradition avait eue sur la culture de l'Europe méditerranéenne. Mais il est utile de souligner que, dans les pages de Sismondi, ce développement extrêmement rapide 109 apparaît d'emblée comme étroitement lié à la richesse et à la puissance du califat, au cours de sa phase d'affirmation et de consolidation; en d'autres termes, il est inhérent au développement même du despotisme et il en marque ainsi, dès le commencement, la nature propre et la fragilité particulière 110. Le caractère spécifique de cette sorte de paravent de splendeur et de richesse culturelle, apparaît clairement dans les pages finales du chapitre, où, après avoir énuméré rapidement les exploits de la science et de la culture arabes, Sismondi lance un regard sur la réalité contemporaine des pays musulmans, et constate que « les vastes régions où dominait et où domine encore l'islamisme, sont mortes pour toutes les sciences »111. Les campagnes sont transformées en déserts, les institutions culturelles sont abandonnées et oubliées ; c'est une tradition tout entière qui se trouve perdue112 et

la faiblesse humaine; obscurité qui n'est point l'ouvrage du philosophe, mais au contraire l'obstacle dont il veut triompher. Plus enthousiastes que hardis, ils se plurent à considérer un homme comme l'oracle de toutes les connaissances humaines, plutôt que de les puiser dans la nature, et ils rendirent un culte presque divin à Aristote. A leurs yeux toute philosophie devait se trouver dans ses écrits, toute métaphysique devait être expliquées par la méthode scolastique. » (*Ibid.*, p. 69-70.)

s'eleva pas avec une celefite monts surprenante a une granded monte gran

¹¹¹ *Ibid.*, p. 76.

¹⁰⁹ « Toute la littérature des Arabes a porté des traces de ce rapide accroissement ; et celle de l'Europe moderne, formée à l'école des Arabes et enrichie par eux, laisse encore souvent entrevoir d'anciens vestiges d'un développement trop prompt, d'une première ivresse de l'esprit qui avait égaré l'imagination et le goût des peuples de l'Orient. » (*Ibid.*, p. 42.)
¹¹⁰ « Dans cette nouvelle carrière, leurs conquêtes ne furent pas moins rapides qu'elles l'avaient été dans celle des armes ; l'empire qu'ils fondèrent ne fut pas moins vaste ; il ne s'éleva pas avec une célérité moins surprenante à une grandeur moins gigantesque ; mais

si l'on peut encore en conserver la mémoire, c'est seulement grâce aux grands ennemis de l'Islam, « dans les couvens des moines, et les bibliothèques des rois de l'Europe »¹¹³. L'élément essentiel et conclusif, qui ressortait de cette triste constatation, était donc que

ces vastes contrées n'ont point été conquises ; ce n'est point l'étranger qui les a dépouillées de leurs richesses, qui a anéanti leur population, qui a détruit leurs lois, leurs mœurs et leur esprit national. Le poison était au-dedans d'elles, il s'est développé par lui-même, et il a tout anéanti¹¹⁴.

Dans ces pages, Sismondi n'est pas particulièrement explicite sur la nature de ce « poison », situé à l'intérieur des sociétés islamiques, et il se limite à une réflexion générale sur le destin des civilisations et sur celui de la conservation de la mémoire des grands résultats de la culture humaine; mais les éléments de jugement qui ressortent déjà dans ce texte permettent de le relier directement aux pages plus tardives de l'Histoire de la chute de l'empire romain, où Sismondi montre, même par des emprunts directs au texte précédent¹¹⁵, qu'il n'a pas oublié ce qu'il avait écrit dans la Littérature du midi. Dans l'Histoire..., comme nous l'avons vu, c'est dans l'évolution historique de l'Islam et dans l'affirmation du despotisme qu'il recherchera l'origine d'une crise morale et civile, dont l'issue dramatique se trouvait attestée par la réalité contemporaine des Etats musulmans.

Si nous revenons donc aux pages de l'essai sur la conquête d'Alger, par où nous avons commencé, et surtout au passage final de l'essai sur les *Colonies*, qui renvoyait à l'« influence bienfaisante de la religion de Mahomet »¹¹⁶, on comprend mieux leurs implications et leurs rapports, tout à fait cohérents, avec l'idée générale que Sismondi s'était faite de l'histoire de l'Islam.

L'Islam des sociétés des Etats barbaresques ne représentait pas, dans l'absolu, le mal à éradiquer, mais plutôt le patrimoine culturel et social d'une communauté certainement différente de la communauté européenne, avec laquelle il était toutefois possible de construire un

de pays, deux ou trois fois plus grande que notre Europe, on ne trouve plus qu'ignorance, qu'esclavage, que terreur et que mort. » (*Ibid.*, p. 76-77.)

¹¹³ *Ibid.*, p. 77.

¹¹⁴ Thid

¹¹⁵ Cf. par exemple la référence à l'oeuvre de Haru'n al-Rashi'd, qui « se fit une loi de ne bâtir jamais une mosquée sans y attacher une école » ; nous retrouvons ce passage à l'identique dans *De la littérature du midi* (p. 45) et dans l'*Histoire de la chute de l'empire romain* (p. 167).

¹¹⁶ Cf. *supra*, n. 36.

modèle régénéré d'institutions et de cohabitation. Il fallait y rechercher un contenu religieux et civil qui, dans l'histoire du monde musulman, avait été terni à cause des changements historiques des gouvernements musulmans par rapport à la 'constitution' originaire de l'Islam et de l'affirmation du despotisme. Ce despotisme était le résultat peut-être inévitable de l'expansion des conquêtes, mais il n'était pas le fruit des caractères premiers de la société arabe et l'on ne pouvait surtout pas le rattacher aux principes fondamentaux de la religion de Mahomet. Certes, il fallait frapper ces gouvernements et ces formes aberrantes de despotisme avec toute l'énergie nécessaire, non seulement aux exigences économiques et sociales propres aux Etats européens les plus évolués, mais aussi à une mission de civilisation plus générale et authentique.

Toutefois les valeurs originelles de l'Islam ne devaient pas être oubliées ni mal interprétées¹¹⁷ pour garantir dans le monde contemporain, alors fortement tourné vers l'expansion des Etats européens, des perspectives d'humanité, de tolérance et de civilisation; cela dans le cadre d'un développement colonial qui pouvait, selon Sismondi, être un instrument efficace pour récupérer la valeur positive, culturelle et civile, du colonialisme ancien, contre tous les maux qu'avaient produits les colonies de l'âge moderne¹¹⁸.

¹¹⁷ Sur le jugement nuancé de Sismondi à propos de la religion islamique et sur son influence civilisatrice, cf. également Frank Paul Bowman, « Sismondi et la religion », in Sismondi Européen, op. cit., p. 131-152 (en particulier p. 139-140).

¹¹⁸ Quelques années plus tard, après l'affirmation du pouvoir français en Algérie, ce sera, entre autres, Tocqueville qui, après avoir soutenu vigoureusement la conquête française, même dans ses formes les plus violentes, exprima sa désillusion à propos du développement du colonialisme français. Citons, par exemple, ce qu'il écrivait, dans un texte célèbre, en 1847 : « La société musulmane, en Afrique, n'était pas incivilisée ; elle avait seulement une civilisation arriérée et imparfaite. Il existait dans son sein un grand nombre de fondations pieuses, ayant pour objet de pourvoir aux besoins de la charité ou de l'instruction publique. Partout nous avons mis la main sur ces revenus en les détournant en partie de leurs anciens usages ; nous avons réduit les établissements charitables, laissé tomber les écoles, dispersé les séminaires. Autour de nous les lumières se sont éteintes, le recrutement des hommes de religion et des hommes de loi a cessé ; c'est-à-dire que nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître » (Rapports sur l'Algérie 1847, in Tocqueville sur l'Algérie. Présentation par Seloua Luste Boulbina, Paris, Garnier Flammarion, 2003, p. 197-198). Je remercie Helena Rosenblatt de m'avoir suggéré l'importance de cet aspect du débat. Sur la question de Tocqueville et l'Algérie, qui sort des limites de ce travail, voir S. Luste Boulbina, « Présentation », in Tocqueville sur l'Algérie, op. cit., p. 7-41; ead., « Tocqueville et les colonies : Amérique, Antilles, Algérie », Sens public, 2 mars 2006 < http://www.sens-public.org/article.php3 ?id_article=231 >. Voir aussi Jennifer Pitts, Alexis de Tocqueville: Writings on Empire and Slavery, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2001; id., A Turn to Empire: The Rise of Imperial Liberalism in Britain and France, Princeton, Princeton University Press, 2005.